

Éditorial

Richard WITORSKI

Centre interdisciplinaire de recherche en éducation et formation (CIRNEF)
Université de Rouen, France

Christiana CHARALAMPOPOULOU

Éducation, Formation, Travail et Savoirs (EFTS)
Université Toulouse - Jean Jaurès, France

Ce numéro thématique des *Dossiers des Sciences de l'Éducation* sur les liens entre domicile et apprentissages s'appuie sur un triple constat : une opportunité de recherche ; des enjeux sociaux, socioprofessionnels et scientifiques forts ; des points aveugles des recherches en cours.

D'une part, nous pouvons faire le constat d'une opportunité favorable au fait de s'intéresser aux liens entre domicile et apprentissages à l'heure où le domicile est l'objet de transformations importantes (développement de la domotique, re-compositions, prise en charge de la fin de vie...) qui traduisent un mouvement de « domiciliarisation » en cours (intégration au domicile d'activités auparavant prises en charge par les institutions). Même si le domicile est d'abord le lieu d'activités présentant une certaine permanence – assurant des fonctions sociales traditionnelles telles que la transmission de valeurs familiales, la socialisation et les premiers apprentissages, ainsi que le soutien mutuel –, il est également le lieu de développement d'activités nouvelles depuis quelques décennies. Ces nouvelles activités incluent des façons renouvelées de remplir certaines fonctions traditionnelles, comme la réalisation de tâches ménagères davantage « déléguées » grâce au développement massif de l'emploi à domicile. De plus, le domicile doit désormais répondre à la nécessité de remplir de nouvelles fonctions, telles que la prise en charge d'actes de santé directement au domicile (hospitalisation à domicile [HAD]), auparavant réalisés dans des institutions de soins externes, entraînant ainsi de nouvelles formes d'organisation.

Ainsi, voit-on apparaître des changements importants dans le domicile : l'entrée de nouvelles technologies et la modification du rapport à l'information (accès, rythme, quantité...), une structure familiale renouvelée (familles recomposées...), le transfert plus important des tâches domestiques à des salariés du domicile, la frontière poreuse s'agissant des espaces-temps de travail et de vie privée (avec une manifestation accrue pendant les confinements liés à la pandémie COVID-19). La question des apprentissages développés au domicile se

pose donc avec acuité aujourd'hui en lien avec les changements importants qui s'y opèrent accompagnant le développement de nouvelles fonctions et donc de nouvelles activités supports d'apprentissages nouveaux.

Suite à ces transformations, plusieurs recherches commencent à produire des résultats sur l'étude des spécificités du domicile (Djaoui, 2011), l'analyse des emplois à domicile (Avril, 2014), l'étude du rôle d'employeur à domicile (Angotti, 2008 ; Janner-Raimondi *et al.*, 2023) ou l'étude des liens entre domicile et apprentissage (Wittorski *et al.*, 2020), notamment à partir des recherches conduites depuis 2014 avec un organisme de formation des salariés des particuliers employeurs, le groupe Domicile et Compétences.

D'autre part, nous faisons le constat de l'existence d'enjeux sociaux, socioprofessionnels et scientifiques nouveaux en lien avec l'intérêt social et professionnel d'identifier, de reconnaître et de valoriser les apprentissages du domicile pour la vie professionnelle (visée d'insertion, mais aussi de reconversion), mais également en lien avec l'intérêt scientifique consistant à mieux comprendre les modalités particulières de développement des apprentissages « du quotidien » au domicile et leur spécificité (des apprentissages construits en dehors des situations de formation formelle et des espaces connus du travail, ici dans un espace encore peu travaillé sous cet angle).

Enfin, et de façon liée au point précédent, le troisième constat concerne l'existence de plusieurs points aveugles intéressant directement les recherches en sciences de l'éducation et de la formation, formulés par exemple de la façon suivante : quels sont les modes d'apprentissage au domicile selon les activités qui y sont déployées, qu'il s'agisse d'activités d'« usage » du domicile, du télétravail, d'activités explicitement ou non réparties entre les membres de la famille, d'activités liées à l'emploi de salariés au domicile ? Comment devient-on un employeur à domicile ? Comment apprend-on à définir le travail de son/ses salarié-s ? Comment apprend-on à négocier le travail bien fait et l'organisation du travail des salariés au domicile ? Peut-on dire que les apprentissages développés au domicile en lien avec ces différentes activités ont des caractéristiques singulières ? Peut-on distinguer les apprentissages « du », « au » et « depuis » le domicile ?

À partir de ces trois constats, et pour commencer à alimenter les questions posées, nous pourrions formuler deux propositions concernant les liens entre domicile et apprentissages. Considérant que toute activité est le support d'apprentissages « en actes » comme l'ont largement montré depuis le milieu du xx^e siècle les travaux classiques en analyse du travail et en ergonomie (Leplat, 1995, par exemple), la première proposition consisterait à dire que les activités traditionnelles ainsi que les activités nouvelles déployées à l'occasion des changements précités conduisent les acteurs du domicile à développer effectivement des apprentissages qu'il serait probablement utile d'identifier à des fins multiples (qui correspondent à des enjeux sociaux), par exemple à des fins :

- d'amélioration de l'ergonomie des dispositifs nouveaux qui entrent au domicile (exemple de la télésurveillance, de l'HAD, ...)

- d'accompagnement plus efficace des membres du domicile dans la prise en charge de certaines activités par la proposition d'actions de formation éventuelles ;
- de reconnaissance et de valorisation de ces apprentissages informels dans le cadre de validation des acquis de l'expérience et de retour en formation et d'aide à la mobilité professionnelle, considérant que bon nombre de ces apprentissages déployés au quotidien et au domicile ont très probablement une transférabilité forte dans les activités professionnelles.

La seconde proposition consisterait à considérer que les apprentissages développés au fil des activités déployées au domicile ont probablement plusieurs caractéristiques qui signent leur spécificité :

- des apprentissages co-construits entre membres du domicile et entre membres du domicile et intervenants ponctuels ou réguliers venant de l'extérieur : transferts d'apprentissages des intervenants extérieurs vers les personnes du domicile sous la forme d'un partage d'expertise, apprentissages mutuels selon une logique de co-construction de savoirs et compétences nouvelles liées à l'adaptation de l'usage de nouveaux équipements, mais aussi en lien avec la nécessité de déployer de nouveaux modes relationnels avec les intervenants ponctuels, tels que la gestion des compétences d'un salarié à domicile, la prescription du travail ou l'évaluation de celui-ci ;
- des apprentissages « situés » dans l'ici et maintenant de l'activité mise en œuvre seul ou à plusieurs au domicile ;
- donc des apprentissages souvent très incorporés (Leplat, 1995) qu'il s'agisse de compétences techniques liées à l'usage de nouveaux appareillages, de compétences relationnelles ou managériales, de « matrices » de conception des autres... ;
- or les apprentissages incorporés sont très attachés aux situations, au corps, aux affects-émotions et très difficilement identifiables par celui qui les a produits et donc peu transférables. On perçoit là l'un des enjeux sociaux à mieux les identifier pour permettre de les faire reconnaître et de faciliter ensuite la formation à ces apprentissages.

Le présent dossier est composé de cinq textes de recherche traitants, à partir d'investigations empiriques, d'une ou plusieurs des questions suivantes évoquées plus haut :

- que peut-on dire du mouvement de « domiciliarisation » en cours et de la façon dont il impacte les activités du et au domicile ?
- quels modes d'apprentissages au domicile peut-on distinguer en fonction des activités qui y sont déployées (par exemple, « usage » du domicile, télétravail, activités plus ou moins réparties entre les membres du foyer, activités liées à l'emploi de salariés au domicile...) ? Comment devient-on un employeur à domicile ? Quel est son rôle dans une société de mise en

contact direct des prestations de services entre fournisseur et particulier ? Comment apprend-on à définir le travail de son/ses salarié·s ? Comment apprend-on à négocier le travail bien fait et l'organisation du travail des salariés au domicile ?

- y a-t-il des caractéristiques singulières des apprentissages développés au domicile en lien avec ces différentes activités ? Peut-on distinguer les apprentissages « du », « au » et « depuis » le domicile ?

Ainsi, **Richard Wittorski, Patrick Obertelli et Anne Pellissier** étudient la manière dont un employeur à domicile construit son identité d'employeur dans la relation avec la personne employée. À partir d'entretiens semi-directifs réalisés auprès d'employeurs et d'employés à domicile, les auteurs relèvent que la construction de l'identité d'employeur n'est pas une évidence et se manifeste souvent dans l'interaction avec l'employé, mais également à travers des événements déclencheurs inhabituels, tels que des incidents. Ils montrent aussi que l'identité d'employeur à domicile laisse une place – plus importante que dans d'autres secteurs – à la relation affective entre employeur et employé.

Poursuivant cette réflexion, **Anne Pellissier** analyse l'activité des employeur·euses à domicile qui emploient des femmes de ménage et des auxiliaires de vie, à partir d'une enquête basée sur des entretiens menés avec des employeur·euses à domicile. À l'aune des théories féministes de la division sexuelle du travail et du *care*, elle montre que leur activité est, en grande partie, plutôt « ajustée » aux spécificités de la relation avec la personne salariée, à la nature du travail demandé et au lieu dans lequel il s'exerce, c'est-à-dire le domicile.

Izabel Galvao, Martine Janner-Raimondi et Gaspard Lion s'intéressent au rapport au travail des deux parties impliquées dans l'activité de ménage réalisée par une employée au domicile de son employeur·euse. Ils examinent comment les femmes de ménage tirent des enseignements significatifs de leurs expériences, transformant chaque domicile en un lieu propice au développement de savoir-faire relationnels et pratiques. Les auteurs mettent en évidence les apprentissages liés à la gestion du temps, à l'organisation du travail et à la navigation dans les dynamiques interpersonnelles subtiles, éléments constitutifs de la maîtrise du travail de ménage au domicile.

Les deux dernières contributions s'inscrivent dans un tout autre registre, celui de la « domiciliarisation » des apprentissages scolaires. **Bernadette Nozarian** observe le rôle du domicile dans la trajectoire professionnelle des mères de famille pratiquant le *unschooling*. Au travers d'une enquête exploratoire basée sur des entretiens avec neuf mères correspondant à ce profil, l'auteure montre que le domicile accompagne ces mères dans leur évolution

personnelle. De sa fonction de logement, commune à toutes les familles, il s'est transformé en un lieu d'apprentissage et de socialisation dans le cadre de l'instruction en dehors de l'école pour les enfants, mais également en un lieu de formation et de travail en tant qu'indépendantes. L'exigence de respect de leur dignité et de leur liberté, qu'elles revendiquent, fait de leur structure familiale et de leur domicile, un laboratoire d'une nouvelle organisation sociale.

Enfin, **Christiana Charalampopoulou, Nathalie Carminatti et Marie-France Carnus** éclairent le processus d'hybridation dans le domaine de l'éducation dans un contexte de « domiciliarisation » de l'enseignement/apprentissage pendant la pandémie COVID-19. Leur article donne à voir les formes que l'hybridation a pu prendre dans la pratique enseignante pendant cette période et propose un modèle permettant d'étudier les situations hybrides d'enseignement/apprentissage. Suite aux analyses au prisme de la didactique clinique, des interrogations émergent concernant l'importance et la gestion du temps de travail asynchrone réalisé à domicile.

Ces différentes contributions n'épuisent pas la question de la relation entre domicile et apprentissages, mais apportent néanmoins des éclairages scientifiques sur la nature, la spécificité, la visibilité et la valorisation de ces apprentissages dans un contexte de changement. La place croissante des apprentissages à domicile, engendrée par le mouvement de « domiciliarisation » dans les domaines du social, des services à la personne, de l'aide à domicile et de l'enseignement/apprentissage, reste encore peu étudiée en sciences de l'éducation et de la formation. C'est à cet enjeu à la fois scientifique et socioprofessionnel que répond ce numéro thématique.

Bibliographie

- Angotti, M. (2008). Emploi familial : le vécu des particuliers-employeurs. *Consommation et modes de vie*, 213. <https://www.credoc.fr/publications/emploi-familial-le-vecu-des-particuliers-employeurs>
- Avril, C. (2014). *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*. La Dispute.
- Djaoui, E. (2011). Approches de la « culture du domicile ». *Gérontologie et société*, 34(136), 77-90.
- Janner-Raimondi, M., Delpierre, A. et Lion, G. (dir.). (2023). *Les femmes de ménage dans l'intimité du domicile. Une relation de travail complexe*. Téraèdre.
- Leplat, J. (1995). À propos des compétences incorporées. *Éducation permanente*, 123, 101-114.
- Wittorski, R., Clénet, C., Obertelli, P., Tocqueville, M. et Finot, J.-P. (2020). Les apprentissages mutuels des particuliers employeurs et des salariés au domicile. *Savoirs*, 53(2), 69-86.